

M. LE SAGE. Nous voulons simplement étudier la question au mérite. Si nous trouvons la formule bonne, d'autres pourront en bénéficier par ailleurs.

M. LACHAPELLE E. P. Je suis très heureux que mon collègue le docteur Le Sage ait mis cette question devant la Société. Je considère qu'elle s'impose à notre attention. En France, les résultats acquis sont supérieurs à ce qu'on a vu jusqu'ici et on n'a qu'à se féliciter de son application. J'avais demandé à M. Thamin, lors de son séjour ici, de nous donner les détails de ce nouveau système. Au cours de notre entretien, je lui faisais remarquer qu'on pourrait aussi joindre aux matières préparatoires la bactériologie. Et, précisément, dans sa lettre, en réponse à ma demande, il suggère telle réforme dans le sens indiqué. Il y aurait de nombreux avantages à réformer l'enseignement dans ce sens pour les raisons que vous avez entendues déjà, et je suis d'avis que ce serait une bonne chose de mettre la question à l'étude.

La motion de M. Le Sage est adoptée à l'unanimité.

3° M. GERMAIN propose que M. Cormier soit nommé rapporteur pour étudier *les principales causes de mortalité chez les enfants à Montréal et sur les mesures à prendre pour y remédier*, il devra faire rapport à la deuxième séance de décembre.

4° M. DUBÉ demandé que l'étude du projet de loi *Roddick* soit reprise par la société médicale. Il est du devoir de tout médecin de notre province d'être parfaitement renseigné sur l'étendue et l'importance de cette loi. Si la loi est bonne il ne faut pas craindre de le dire et d'en tirer tout le profit qu'elle peut nous offrir; si la loi est mauvaise il ne faut pas laisser aux seuls médecins de Québec le soin de l'attaquer et de la combattre.

DISCUSSION

M. LACHAPELLE est d'avis qu'avant de refuser ou d'accepter cette loi il faut l'étudier. Cette mesure ne peut pas être radicalement mauvaise; elle a été inspirée par des personnes de bonne foi et il ne croit pas qu'elle menace aussi sérieusement notre nationalité que les Québécois semblent le croire.